

Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2025-2026

ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Elémentaire de Lescure

Les horaires de l'accueil de loisirs :

Avant l'école : de 7h30-8h20

Temps méridien: 11h45-13h35 (Garderie jusqu'à 12h15)

Après l'école : 16h30-18h30

Facturation ALAE: une double facturation est mise en place:

- Le repas : facturation Mairie de Lescure

- Encadrement par les animateurs : facturation SIVU

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires: 7h30-18h30

Le mercredi:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire de Lescure.

Inscription:

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : regisseur.alae.alsh@sivomarthes-lescure.fr
- En retournant le feuillet d'inscription à retrouver en ligne sur <u>sivu-arthes-</u> <u>lescure.fr</u>

Vacances scolaires:

 Le programme et les modalités d'inscription seront mis en ligne environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances sur le site <u>sivu-</u> <u>arthes-lescure.fr</u>. Un mail de rappel vous sera envoyé.

Pour toute question concernant les vacances :

 Par téléphone au 05 63 55 27 62 ou par mail : <u>alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr</u>

Permanence administrative ALAE ALSH: facturation, paiement, accès au Portail Familles

Lundi: 14h30-17h30

Mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h30 et le mercredi de 8h15 à 12h

à la Mairie de Lescure Tél : 05 63 47 65 71 - Courriel : regisseur.alae.alsh@sivom-arthes-lescure.fr

Toutes les informations à retrouver sur le Site : <u>sivu-arthes-lescure.fr</u>

SIVU ARTHES – LESCURE

Service Enfance - Jeunesse